

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation

02/03/2023

En exercice	Présents	Votants
14	13	13

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2023-09 Subvention pour
l'association Azé Tennis de
Table

Déposé en ligne le
14 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de mars à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Éric, TYTGAT Loïc

Absent : MARCO Benjamin,

Mme MOTTIER Catherine a été désignée secrétaire de séance ;

Mme le Maire avoir reçu de la part de l'association Azé Tennis de Table une demande de subvention en date du 27 février 2023 reçue en mairie le 28 février 2023.

Le projet de cette association pour l'année 2023 est de renouveler la convention avec le club de Morée pour la mise à disposition d'un éducateur salarié et de proposer aux résidants du centre de la Varenne, deux séances le mercredi après midi. Le coût de ses projets est de 2 233 € pour la mise à disposition de l'éducateur au club de Morée et 107.60 € pour le centre de la Varenne. A ce titre, le président, M. Mickaël TOURNELLE, demande à la mairie de bien vouloir lui octroyer une subvention exceptionnelle.

Madame le maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle à cette association d'un montant de 500 € et demande l'avis des membres présents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres présents décident d'attribuer une subvention de 500 € à l'association Azé Tennis de Table et d'autoriser Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Mairie d'Azé
Maryvonne
Loir-et-Cher

Le secrétaire de séance

MOTTIER Catherine